

COMMUNE DE MIRABEAU
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 juin 2019

Le jeudi 13 juin 2019, en mairie de la Commune de Mirabeau, s'est réuni le Conseil municipal, sur convocation en date du 04 juin 2019.

Etaient présents : Monsieur Serge CAREL, Monsieur Albert NALIN, Madame Marie-France MAGAUD, Monsieur Sébastien BOUGEROL, Monsieur Hugo DECROIX, Monsieur Christian FLAMARION, Madame Mireille CHICHERIT, Monsieur Eric JULIEN

Absents : Monsieur Georges FERRANDEZ, Madame Corinne BOURRELY MIGLIORE, Monsieur Eric COLLAVINI, Madame Véronique PELTIER

Pouvoirs : Monsieur Pierre TARDY par Monsieur Sébastien BOUGEROL

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Secrétaire de la séance : Christian FLAMARION

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir mettre à l'ordre du jour le vote de crédits supplémentaires au budget principal.
Ces derniers acceptent.

Ordre du jour:

- Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 28 mars 2019
- Subventions aux associations 2019
- Décisions modificatives au budget eau et assainissement
- Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz naturel
- Informations sur les travaux en cours

1. Approbation du compte rendu du 17 janvier 2019

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante d'approuver le compte rendu du Conseil municipal du 28 mars 2019.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Subvention aux associations 2019

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, la liste des montants des subventions à verser aux associations pour l'exercice 2019 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION ATTRIBUEE
OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS	200.00
VALORISATION DU PATRIMOINE	100.00
COMITE DES FETES	1 150.00
ECOLE DE MUSIQUE	300.00
G.D.A	100.00
COULEURS DE FEMMES	100.00
TOTAL	1 950.00

APPROUVE à l'unanimité.

3. Vote de crédits supplémentaires au budget principal

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2128 - 201904	Autres agencements et aménagements	-2000.00	
2112 - 201902	Terrains de voirie	2000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

APPROUVE à l'unanimité.

4. Vote de crédits supplémentaires au budget eau-assainissement

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-2000.00	
61523	Entretien, réparations réseaux	2000.00	
TOTAL :		0.00	0.00

APPROUVE à l'unanimité.

5. Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz

Le Maire expose à l'assemblée que le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport de gaz naturel (RODP) pour l'année 2019 s'élève à 141,03 €.

Les ouvrages de transport de gaz naturel étant essentiellement posé en domaine privé, la longueur d'emprunt du domaine public communal est estimée à 10% de la longueur totale des canalisations traversant la commune qui est égale à 3925 mètres.

La formule définitive est la suivante : $RODP\ 2019 = 0,10 \times (0,035\ \text{€} \times 3925) + 100\ \text{€} \times 1,24$ soit 141.03 €.

APPROUVE à l'unanimité.

6. Informations sur les travaux en cours

-Réfection de la voirie communale : les travaux ont débuté le 11 juin 2019, ils concernent la voie du cimetière et sa placette, une partie de la déviation poids lourds, une partie du chemin d'exploitation n°7 au Colet et une partie du chemin d'exploitation n°31 à Tarelle.

-Travaux aux 4 Chemins : le traçage du contour de la dalle pour les containers va être réalisé.

-Station d'épuration : le débit a été estimé à 40-50 m³/jour alors qu'il est actuellement de 150-180. Trop d'eau résiduelle arrive à la STEP. M. Brunet du Conseil Départemental propose de venir 2 jours sur le terrain avec des caméras pour trouver les fuites.

-Extension du réseau d'assainissement à Garce : des négociations sont en cours avec M. Serre Jean-Pierre pour le passage de la canalisation sur son terrain.

Questions diverses :

-Arrêté d'alignement pour le passage à gué : la borne du terrain de M. Imbert se situe au milieu du chemin ce qui ne permet pas le passage des camions. Un arrêté d'alignement va être pris avec une emprise de 1 mètre sur le terrain de M. Imbert. Il y a possibilité d'acheter cette partie du terrain au propriétaire.

-Cheminement doux : la vente entre Mme FRISON Lise et la Commune ne se faisant pas, un trottoir va être construit le long de la propriété de Mme Frison pour la réalisation du cheminement doux entre l'école et l'entrée du village. Une demande d'occupation du domaine public va être faite auprès de la maison technique.

-Courriers des habitants :

M. et Mme Cheyroux avaient sollicité l'éclairage public de leur quartier. Un devis a été signé pour la mise en place de 2 poteaux d'éclairage.

Les familles Born/Tilmant, Garcin/Consani, Giglio et Landru/Jolet demandent la mise en place d'un canal pluvial béton le long du chemin des Barbarins. Lors d'orages, leur voisin en contre bas est inondé. L'eau provient du chemin privé desservant les habitations de ces familles mais la Commune va essayer de trouver une solution.

Indivision Capelle/Issautier : sur le PLU une réservation de 150 m² sur leur terrain a été faite au profit de la Commune. Ils demandent le rachat de leur terrain par celle-ci. M. Tardy va réaliser une évaluation.

La séance est levée à 22 heures.

Monsieur Serge CAREL

Monsieur Christian Flamarion